

CONSORT NT

Société anonyme au capital de 1.760.980 €
Siège social : Immeuble CAP Etoile – 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris
389 488 016 RCS Paris
(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 MAI 2017
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe CONSORT NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de vous soumettre l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés dudit exercice, et l'affectation du résultat de celui-ci ;
- vous proposer de ne pas renouveler le mandat de l'un des co-commissaires aux comptes titulaire et de l'un des co-commissaires aux comptes suppléant et de nommer un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire et un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement ;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Ceci étant précisé, il est exposé ce qui suit :

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1 La société Consort NT

1.1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'activité de la Société consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe CONSORT NT.

(Cf. point 1.2.2. « Situation et évolution de l'activité du Groupe CONSORT NT »)

1.1.2 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

La situation de l'endettement de la Société est présentée au paragraphe 5.2. (b) du présent rapport.

Par ailleurs, il n'y a aucun endettement externe au Groupe contracté par la Société.

1.1.3 Prêts interentreprises

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, je vous informe que la Société n'a consenti aucun prêt interentreprises.

1.1.4 Délais de paiement¹

L'article L. 441-6 du Code de commerce stipule que :

- sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ;
- le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours à compter de la date d'émission de la facture. Par dérogation, un délai maximal de quarante-cinq jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture peut être convenu entre les parties, sous réserve que ce délai soit expressément stipulé par contrat et qu'il ne constitue pas un abus manifeste à l'égard du créancier. En cas de facture périodique, au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts, le délai convenu entre les parties ne peut dépasser quarante-cinq jours à compter de la date d'émission de la facture.

Au sein de la Société, sauf cas particulier, tous les paiements ont été fixés à 30 jours fin de mois à compter de la date figurant sur la facture fournisseur.

Conformément à la loi, la répartition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, limitées aux factures reçues, ressort au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 à :

¹ L'article L. 441-6-1 du Code de commerce a été modifié par la loi Hamon du 17 mars 2014 et par la loi Macron du 6 août 2015 et prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par décret.

Ce décret est paru le 27 novembre 2015. Il modifie les informations relatives aux délais de paiements. A noter toutefois que les dispositions de ce décret ne s'appliqueront que sur les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016.

Au 31 décembre 2016 (en €) :

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe	16 648 244 €	14 400,00 €			16 662 644,39 €
Fournisseurs hors-groupe	17 758 €	20 938,16 €	6 477,97 €	66 798,16 €	111 972,64 €
Total général	16 666 003,00 €	35 338,16 €	6 477,97 €	66 798,16 €	16 774 617,03 €

Au 31 décembre 2015 (en €) :

Type de fournisseur	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	60-90 jours date de facturation	+ 90 jours date de facturation	Total général
Fournisseurs groupe	13 200 €	5 711 583 €	281 818 €	5 729 529 €	11 736 130 €
Fournisseurs hors-groupe	32 710 €	19 508 €	5 371 €	44 856 €	102 445 €
Total général	45 910 €	5 731 091 €	287 189 €	5 774 385 €	11 838 575 €

1.1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le niveau d'activité de la Société est le reflet du niveau d'activité du Groupe CONSORT NT. Ce point est détaillé au point 1.2.4 du présent rapport.

1.1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2016.

1.1.7 Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a comptabilisé aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2016.

Nous vous renvoyons toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe CONSORT NT.

1.1.8 Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles notre Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours.

1.1.9 Utilisation des instruments financiers

Néant.

1.2 Le Groupe CONSORT NT

1.2.1 Présentation du Groupe CONSORT NT

Nous vous rappelons que la société Consort NT détient les titres des sociétés visées au point 2.

1.2.2 Situation et évolution de l'activité du Groupe CONSORT NT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Notre chiffre d'affaires 2016 affiche quasiment le même niveau par rapport à l'année précédente mais intègre néanmoins une performance commerciale, plus particulièrement en projets additionnels d'infogérance et en régie sur le second semestre de l'année.

La rentabilité du Groupe CONSORT NT a été maintenue à son standard, soutenue à la fois par un maintien de nos marges mais aussi par une maîtrise fine de nos coûts.

L'année 2016 a aussi vu le développement de la digitalisation de nos offres de services démarré en 2015, notamment le Service Desk Digital ainsi que LogCNTer, logiciel d'analyse d'incidentologie et de logs à des fins de prédiction.

1.2.3 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

1.2.3.1 Information sur les changements d'estimation

Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'exercice 2015, le Groupe CONSORT NT a lancé une démarche d'analyse de ses projets susceptibles d'être éligibles à du crédit d'impôt Recherche. Suite à cette analyse, ont été comptabilisés dans les comptes de 2015, dans le poste « subventions d'exploitation », des crédits d'impôt recherche à hauteur de 540.000 € relatifs à des dépenses engagées en 2015 dans le cadre de projets d'innovation. Cette estimation était basée sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes, la mission d'analyse du périmètre n'étant pas alors terminée.

L'analyse approfondie et étendue à différents projets a permis de réviser cette estimation de 540.000 € à 933.345 €, soit un complément de 393.344 € enregistrés dans les produits d'exploitation de l'exercice 2016.

1.2.3.2 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2016 à 6 % de notre masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC, comme pour l'exercice précédent.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Groupe a comptabilisé un CICE de 2.195.098 € en diminution des charges de personnel. Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, un certain nombre de dépenses permettant à la Société d'améliorer sa compétitivité.

1.2.3.3 Commentaires sur le compte de résultat

L'exercice 2016 se traduit par une baisse du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 125.192.338 € en 2015 à 124.922.231 € en 2016.

Le taux de marge opérationnelle (résultat d'exploitation) est passé de 6.82 % en 2015 à 7,32 % en 2016.

Le résultat net (part du Groupe CONSORT NT) s'établit à 7.215.534 € en 2016 contre 6.374.957 € au titre de l'exercice précédent.

1.2.3.4 Commentaires sur le bilan

L'actif immobilisé s'établit à 3.651 K€ à la fin de l'exercice contre 3 546 K€ en 2015.

La trésorerie active représente 13.444 K€ au 31 décembre 2016, contre 7 607 K€ au 31 décembre 2015.

Les capitaux propres du Groupe CONSORT NT ressortent à 20.861.945 € au 31 décembre 2016, ce qui représente plus de 38,5 % du total du bilan.

1.2.3.5 Commentaires sur la situation financière du Groupe CONSORT NT et l'état de l'endettement

- Baisse du chiffre d'affaires de 0,2 point,
- Taux de résultat d'exploitation en hausse de 0,5 point,
- Absence d'endettement bancaire,
- Capitaux propres représentant 38,5 % du total du bilan,
- Trésorerie active représentant 24,8 % du total du bilan.

1.2.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société démarre l'année 2017 avec un départ lancé dû à un bon second semestre 2016. Elle aborde l'année avec une ambition de croissance de son chiffre d'affaires de plus de 9% tout en maintenant son ratio de profitabilité à son standard.

Les contrats en assistance technique gagnés fin d'année précédente, conjugués à la qualité du pipeline commercial, nous permettent d'aborder l'année 2017 avec optimisme.

1.2.5 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2016.

1.2.6 Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe CONSORT NT ne comptabilise aucune dépense de recherche et développement.

Néanmoins, au titre des projets d'innovation pour le compte de ses clients, le Groupe CONSORT NT bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche. L'innovation reste un axe de développement important du Groupe CONSORT NT avec le développement de la digitalisation de nos offres de services, notamment le Service Desk Digital ainsi que LogCNTer, logiciel d'analyse d'incidentologie et de logs à des fins de prédiction.

1.2.7 Description des principaux risques et incertitudes

Les risques sociaux sont correctement appréhendés dans les comptes.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 620.953 € au 31 décembre 2016 contre 651.250 € au 31 décembre 2015.

Ces provisions sont principalement constituées pour faire face à des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Présentation des filiales et participations

2.1.1 CONSORT MEDITERRANEE

Nous vous rappelons que la société Consort NT détient 1.000 actions représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Méditerranée, société de droit marocain dont le siège social est situé 33 rue Ouargha, Agdal à Rabat (Maroc). Consort Méditerranée a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

A ce jour, la société Consort Méditerranée correspond à nos activités near shore pour différents contextes d'infogérance pour nos clients Français.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 1 110 350 € contre 915 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 97 k€ contre – 124 k€ (perte) au titre de l'exercice précédent.

2.1.2 CONSORT ITALIA

La société Consort NT détient 100 % du capital et des droits de vote de la société Consort Italia, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie). Consort Italia a été créée en vue de développer l'offre de services informatiques de Consort NT en Italie.

La société Consort Italia est en sommeil et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est proche de l'équilibre comme celui de 2015.

2.1.3 CONSORT FRANCE

Nous vous rappelons que la Société détient 100 % du capital social et des droits de vote de la société Consort France, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 €, ayant son siège social situé Immeuble Cap Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort France pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivants :

	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	123.133.538 €	123.716.693 €
Résultat d'exploitation	4.247.074 €	4.620.646 €
Capitaux propres	16.272.499 €	13.741.726 €

Le total des produits d'exploitation de Consort France s'élève à 124.997.986 € contre 125.742.567 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 1.718 personnes contre 1.740 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 63.235.688 € contre 64.206.005 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 24.482.852 € contre 24.931.051 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 120.750.912 € contre 121.121.920 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de (2.555) €, il s'établit à 4.244.519 € contre 4.620.649 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (182.393) €, correspondant principalement à des indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnelles de par leur montant individuel significatif et/ou leur caractère non récurrent,
- de la participation des salariés au titre de l'exercice 2016 s'élevant à un montant de 170.680 €,
- et d'un impôt sur les sociétés de (659.526) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 4.550.972 € contre un bénéfice de 4.201.174 € au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2016 affiche une légère baisse par rapport à l'année précédente mais intègre néanmoins une performance commerciale, plus particulièrement en projets additionnels d'infogérance et en régie sur le second semestre de l'année.

L'année 2016 a aussi vu le développement de la digitalisation des offres de services de Consort France démarré en 2015, notamment le Service Desk Digital ainsi que LogCNter, logiciel d'analyse d'incidentologie et de logs à des fins de prédiction.

Enfin, je vous informe que la société a bénéficié au titre de l'exercice 2016 d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de 2.175.747 €.

2.1.4 CONSORT R & D

La Société détient 90 % du capital social et des droits de vote de la société Consort R&D, société par actions simplifiée au capital de 460.000 euros, ayant son siège social Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 430 195 271, soit 4.140 actions sur les 4.600 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort R&D pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont les suivants :

	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2.464.143 €	2.013.927 €
Résultat d'exploitation	33.870 €	120.607 €
Capitaux propres	1.099 820 €	637.114 €

Le total des produits d'exploitation de Consort R&D s'élève à 2.474.245 € contre 2.077.280 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 19 personnes comme pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 991.146 € contre 928.313 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 426.601 € contre 386.352 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2.440.375 € contre 1.956.672 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de l'absence de résultat financier, il s'établit à 33.870 € contre 120.607 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- de l'absence de résultat exceptionnel,
- d'un impôt sur les sociétés de (428 836) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 462 706 € contre un bénéfice de 120.607 € au titre de l'exercice précédent.

L'activité de la société Consort R&D intègre uniquement quelques contextes spécifiques.

Enfin, je vous informe que la société a bénéficié au titre de l'exercice 2016 d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de 19.351 €.

2.2 Présentation des succursales

La Société dispose de trois succursales situées à Puteaux, Nantes et Toulouse.

2.3 Prise ou cession de participation – Prise de contrôle

La Société n'a cédé ni pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.4 Participations croisées et actions d'autocontrôle

Il n'existe aucune participation croisée ni d'action d'autocontrôle.

3. CAPITAL SOCIAL

3.1 Capital social

Le capital social s'élève à 1.760.980 € et est divisé en 2.201.225 actions de 0,80 € chacune intégralement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Le capital de la Société est détenu à hauteur de 99,46 % par la société Consort Group, société par actions simplifiée au capital de 12.363.790 €, dont le siège social est situé Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 233 785, et à hauteur de 0,54% par le public au 31 décembre 2016.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sans interruption.

3.2 Opération sur le capital

Aucune opération n'est intervenue sur le capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3.3 Indication sur l'évolution des cours et le marché de l'action

Au cours de l'exercice 2016, les cours de l'action Consort NT ont été les suivants :

- Au plus bas : 16,21 €
- Au plus haut : 18 €

3.4 Opération de la Société sur ses propres titres

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

La Société ne détient aucune action propre à son actif circulant.

4. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102 et L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2016, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société directement ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds commun de placement d'entreprise.

Nous vous rappelons également que la dernière augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce, a été rejetée par l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire en date du 30 mai 2016.

En conséquence, l'assemblée générale n'est pas appelée à se prononcer cette année sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

5. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CONSORT NT ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

5.1 Présentation des comptes annuels et résultats

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que la Société a opté pour entrer à compter du 1^{er} janvier 2016 dans un périmètre d'intégration fiscale au sens de l'article 223 A du Code général des impôts dont la société Consort NT Holding est la tête de groupe.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 59.360.726 € contre 69.403.754 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 62.558.320 € contre 72.662.834 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 1 personne comme pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 141.535 € contre 150.044 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 63.628 € contre 61.940 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 59.300.868 € contre 69.386.037 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.257.452 € contre 3.276.796 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2.003.779 €, il s'établit à 5.261.231 € contre 6.977.746 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (1.434) €,
- et d'un impôt sur les sociétés de 1.060.761 € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 4.199.036 € contre un bénéfice de 5.804.204 € au titre de l'exercice précédent.

5.2 Présentation du bilan

(a). Evolution de l'actif

ACTIF IMMOBILISE (en euros)	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations incorporelles nettes	6.860	6.860
Immobilisations corporelles nettes	1.346.460	1.653.864
Immobilisations financières	5.318.584	5.336.603
TOTAL	6.671.904	6.997.329

ACTIF CIRCULANT (en euros)	31.12.2016	31.12.2015
Créances clients et comptes rattachés	13.099.866	16.976.193
Autres créances	3.081.860	6.789.558
Disponibilités	7.902.905	4.767.634
Charges constatées d'avance	13.567	16.861
TOTAL	24.098.197	28.550.248

(b). Evolution du passif

	31.12.2016	31.12.2015
CAPITAUX PROPRES (en euros)	9.675.577	11.399.414
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	0	0

DETTES (en euros)	31.12.2016	31.12.2015
Dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	33.381	33.381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16.962.773	18.721.328
Dettes fiscales et sociales	2.833.113	3.017.721
Autres dettes	1.265.259	2.375.732
TOTAL	21.094.525	24.148.163

5.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4.199.036 €.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice.....	4.199.036 €
- Report à nouveau.....	2.832.677 €
Soit un bénéfice distribuable de	7.031.713 €
- Affecté à hauteur de :	3.962.205 €
A titre de dividendes	
Soit 1,80 euros par action	
- Affecté pour le solde :	3.069.508 €

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux.

9.2 Information concernant les commissaires aux comptes de la Société

Nous vous informons que les mandats de la société FIDREC, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Yvan TAIEB, commissaire aux comptes suppléant, viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Par conséquent, il vous est proposé :

- de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société FIDREC et de nommer en remplacement, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

La société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL

21 rue de Téhéran – 75008 Paris

RCS Paris 482 026 739

Représentée par Monsieur Stephan DAHAN

- de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Yvan TAIEB, et de nommer en remplacement, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

Monsieur Eric GUEDJ

Né le 22 juin 1961 à Constantine (Algérie)

Nationalité française

21 rue de Téhéran – 75008 Paris

Nous vous informons par ailleurs que les mandats de co-commissaire aux comptes de la société EXPERTISES ET SERVICES, titulaire, et de Monsieur Jean-Claude PETER, suppléant, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société au cours de l'exercice dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce.

11. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 ET DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux salariés de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés ou mandataires sociaux de cette dernière.

12. QUITUS

Enfin, il vous sera proposé de donner quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 au président directeur général, au directeur général délégué et aux administrateurs.

* *

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le conseil d'administration